

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance 3 juin 2020

14 - 2020

L'an deux mille vingt, et le 3 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

**Objet : Indemnité de fonction du Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,  
Vu la délibération en date du 23 mai 2020 portant élection du Maire,

Considérant que l'indemnité du Maire est, de droit et sans délibération, fixée au maximum, à moins que le Maire décide de renoncer à ce droit, qu'il appartient dès lors au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, le taux des indemnités de fonctions versées au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** et avec effet au 19 mai 2020 de fixer le taux de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 37.2 % de l'indice terminal de la fonction publique territoriale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**LE MAIRE,**



HB

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS  
MAIRIE DE ROUJAN

34320



## Etat récapitulatif des indemnités des élus

Délibérations n°14\_2020, n°15\_2020, n°16\_2020 et n°17\_2020 du 03/06/2020

NOM Prénom	Qualité	Taux/indice terminal FPT	Montant mensuel indicatif	Majoration	Montant mensuel indicatif
BLANQUEFORT Jean	Maire	37.20%	1 446.86 €	15.00%	1 663.89 €
DUHAYER-GARBOT Yvette	1ère adjointe	15.00%	583.41 €	15.00%	670.92 €
NICOLAS Gérard	2ème adjoint	15.00%	583.41 €	15.00%	670.92 €
SEGUIER Virginie	3ème adjointe	15.00%	583.41 €	15.00%	670.92 €
GINIEIS Alain	4ème adjoint	15.00%	583.41 €	15.00%	670.92 €
VIGUIER Thierry	Conseiller délégué	14.50%	563.96 €		563.96 €
ARMENGOL André	Conseiller délégué	6.36%	247.37 €		247.37 €
SANCHEZ Virginie	Conseillère déléguée	6.36%	247.37 €		247.37 €
VERLET Lyria	Conseillère déléguée	6.36%	247.37 €		247.37 €
			5 086.56 €		5 653.64 €

Enveloppe  
théorique

Maire	51.60%	2 006.93 €
Adjoint	19.80%	770.10 €
Adjoint	19.80%	770.10 €
Adjoint	19.80%	770.10 €
Adjoint	19.80%	770.10 €
		5 087.34 €

Le Maire,  
Jean BLANQUEFORT.  
Le 3 juin 2020

